



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
et de la mer du Pas-de-Calais**

Délégation à la mer et au littoral

ENQUETE PUBLIQUE **du 12 juin 2023 au 12 juillet 2023**

Autorisation d'exploitation de cultures marines

références : article R. 923-25 du code rural et de la pêche maritime
articles 123-1 à 123-46 du code de l'environnement

C A H I E R d'observations formulées auprès de la mairie de WIMEREUX

La demande d'autorisation d'exploitation de cultures marines n° 23/0010 ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête par **affiche apposée du 26 mai 2023 au 12 juillet 2023** :

- en mairie de Wimereux, Boulogne-sur-mer, Le Portel et Equihen ;
- à la direction départementale des territoires et de la mer / délégation à la mer et au littoral ;

~~n'a pas fait l'objet d'observations (1)~~

a fait l'objet d'observations ci-jointes (1)

Fait à Wimereux....., le 30 mai 2023.....

le CE

NOTA : Les observations devront être datées et signées par leurs auteurs.
En effectuant leur transmission, les maires peuvent y joindre l'AVIS des conseils municipaux.
Tout cahier ouvert dans une mairie non parvenu au chef-lieu du quartier dans les quinze jours de la clôture de l'enquête est réputé ne contenir aucune observation.

(1) biffer les mentions inutiles.



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
et de la mer du Pas-de-Calais**
Délégation à la mer et au littoral

Autorisation d'exploitation de cultures marines

références : article R. 923-25 du code rural et de la pêche maritime
articles 123-1 à 123-46 du code de l'environnement

ENQUETE PUBLIQUE
du 12 juin 2023 au 12 juillet 2023

C A H I E R d'observations formulées

auprès de la mairie de WIMEREUX

Date: 15 fev 2023

Nom et prénom: MARSON Isabelle

éventuellement fonctions :

adresse :

62930 Wambreuse

Observations :

une consommation d'eau potable excessive et un rejet dans l'eau de mer devant le reposoir de Pégus. Malgré l'engagement de respect des bords et de leur cycle de reproduction je ne vois pas d'interdiction de faire des travaux pendant la reproduction de nouvelles touffes de Saccyze, espèce en grand danger et qui nichent à Bonleuse former la + grde colonie de France! voir les travaux en cours de la Sate de Saccyze et l'embarcadere! Actif, utilisation probable destructeur d'habitat du P. P. D. ferloux - du grand gravet, du cochon heppé.

Rare d'voir un grand architecte
S'intéresser à Bonleuse sur mer.

Le Patel. Ilyatandafani.

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and curves.

Date: 20/06/2023

Nom et prénom: BEULQUE Vincent

éventuellement fonctions:

adresse: [REDACTED] 62700 ROULOGNE/MER

Observations

L'aquaculture est une mauvaise solution pour alimenter la population humaine.

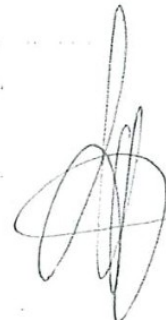
En effet, il faut entre 2 et 3 kg de ~~farine~~ de poissons sauvages transformés en farine pour obtenir 1 kg de poissons d'élevage.

Plutôt que de promouvoir ce type de projet, il est mieux vaut que tous les acteurs, notamment politiques du dossier pêche dans une agglomération dont le cœur économique est la pêche, se battent pour que celle-ci perdure au niveau qui lui permettrait de vivre encore décemment.

Qu'ont fait les secrétaires d'Etat à la mer, Mr Lengue et Cuvelier pour atteindre cet objectif?

L'implantation d'un établissement d'aquaculture dont, de surcroît, on ne peut étudier les conséquences négatives au niveau environnemental ne changera rien à l'affaire.

La renaturation de l'estuaire de la Stack serait une bonne solution pour reconstituer des stocks de poissons pour notre pêche locale.



(En effet un estuaire vorant est une nurserie pour
bars, mullets et poissons plats, entre autres)

Dans une ville, Boulogne sur mer, qui se targue de
montrer, grâce à Nausicaa, centre de la mer, toutes les
activités à l'environnement marin, ce projet d'implantation
d'un complexe d'aquaculture est de, lui incontestablement
en terme d'image.

**Enquête publique - demandes d'autorisation environnementale,
d'autorisation d'exploitation de cultures marines et de permis de
construire, présentées par la société Local Océan France en vue
d'exploiter une ferme aquacole de saumon sur Le Portel**

Je soussigné, Jean-Luc DUBAËLE, Maire de la Commune de Wimereux, déclare clos le présent cahier des observations contenant deux observations.

Fait à Wimereux,
Le 13 juillet 2023

Le Maire
Jean-Luc DUBAËLE

